

Burundi : 10.000 manifestants pour une criminalisation de l'homosexualité

@rib News, 06/03/2009 - Source AFP
 Entre 10.000 et 20.000 personnes ont manifesté vendredi à Bujumbura en faveur d'une criminalisation de l'homosexualité à l'appel du parti présidentiel burundais CNDD-FDD, soit la plus grosse manifestation au Burundi depuis 2005. "Le parti (présidentiel) CNDD-FDD veut manifester aujourd'hui qu'il soutient comme la majorité de la population burundaise, que l'homosexualité soit punie par le code pénal", a déclaré le président de ce parti, Jérémie Ngendakumana, lors d'un point de presse ayant précédé la manifestation. Les organisateurs ont estimé à 20.000 le nombre de manifestants, tandis que la police a fait état de 10.000 manifestants, soit la plus grosse manifestation depuis l'élection en août 2005 par le Parlement de Pierre Nkurunziza en tant que président du Burundi. Les manifestants, constitués en grande partie d'ouvriers et de paysans en provenance des zones rurales proches de la capitale, ont défilé dans les rues de Bujumbura en scandant des slogans contre l'homosexualité, qualifiée de "crime". "L'homosexualité est un péché, c'est une culture copiée de l'extérieur et qui vient souiller nos mœurs et elle est pratiquée par des étrangers (...). Si nous aimons notre pays, si nous aimons notre culture, nous devons interdire cette pratique qui ne peut qu'attirer le malheur sur nous", a poursuivi M. Ngendakumana. Le parti présidentiel a organisé cette manifestation alors que le Sénat a approuvé le 17 février un projet de révision du code pénal prévoyant notamment l'abolition de la peine de mort, mais a rejeté à une très large majorité un amendement introduit par l'Assemblée nationale visant à criminaliser les relations homosexuelles. "Je vous rappelle que cette loi n'est pas encore promulguée. Bientôt, elle va revenir à l'Assemblée pour un nouvel examen et si les députés ne suivent pas le Sénat, le choix de l'Assemblée qui prévaudra si les deux chambres ne sont pas d'accord sur un texte de compromis", a expliqué M. Ngendakumana. En effet, c'est un ultime vote de l'Assemblée qui prévaudra si les deux chambres, réunies en commission paritaire, ne s'entendent pas sur un texte de compromis. De son côté, Pancrace Cimpaye, porte-parole du Frodebu - parti qui se dit "opposition" mais participant à la coalition gouvernementale avec le CNDD-FDD du président NKURUNZIZA - a qualifié cette manifestation de "grande manipulation de la population" et d'"opération de magie". "Le CNDD-FDD qui est en perte de vitesse a voulu se refaire une santé en soutenant la criminalisation de l'homosexualité que la majorité des Burundais approuvent", a-t-il estimé. Selon l'amendement rejeté par le Sénat, "quiconque entretient des relations sexuelles avec une personne de même sexe est passible d'une peine de trois mois à deux ans de prison et d'une amende de cinquante à cent mille francs burundais (84 dollars), ou d'une de ces deux peines seulement".